



Ville de Lewarde

Compte-rendu sommaire - Conseil Municipal du 31/05/2021 – 18h30

Date de la convocation : 26 mai 2021

Lieu de la séance : **Salle des fêtes Henri Martel** - en raison de la crise sanitaire lié à la Covid-19, la séance a eu lieu dans le strict respect des gestes barrières (distance minimale d'un mètre entre les personnes, port du masque obligatoire, mise à disposition de gel hydroalcoolique). Le couvre-feu étant en place à cette date, le public a été invité par Monsieur le Maire à quitter la salle à 20h50.

Nom du Président de séance : **Mr Denis MICHALAK, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Nombre de conseillers présents : 18 - Nombre de procuration : 1 - Nombre de votants : 19

Présents :

- Mr Denis MICHALAK, Maire ;
- Mesdames Jeanne-Marie DELMAIRE, Nina LAHSEN, Adjointes au Maire ;
- Messieurs André LEGER, Jean-Claude DUBRUNQUEZ, et Claude SOMBRIN, Adjoint au Maire ;
- Monsieur Alain ROLLOS, Conseiller municipal délégué à la citoyenneté ; Madame Emmanuelle MADOUX, Conseillère municipale déléguée à la vie associative
- Mesdames Virginie FOURMAUT, Amandine DUQUESNOY, Nathalie KAROLEWICZ, Delphine ZAGACKI, Conseillères municipales ;
- Messieurs Alain BRUNEEL, Jean-Michel MOREAU, Corentin KACZKA, Jean-Marie DELANNOY, Cédric CAUPIN, Thierry PAMART, Conseillers municipaux.

Excusées et représentées :

- Madame Marie-Jeanne TAUSSIN, Conseillère municipale donne pouvoir à Madame Jeanne-Marie DELMAIRE, Adjointe au Maire

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h33. Il procède à l'appel des conseillers municipaux.

Secrétaire de séance :

Nina LAHSEN est désignée pour remplir ce rôle lors de cette séance

Approbation du compte-rendu du 9 avril 2021 :

Résultat du vote :

Pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » 15 voix pour - Pour la liste « *L'Alternative Lewardoise* » : 2 abstentions - Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » : 2 abstentions

Point n°1 - Modification du règlement intérieur du conseil municipal

Résultat du vote :

Pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » 15 voix pour - Pour la liste « *L'Alternative Lewardoise* » : 2 abstentions - Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » : 1 voix pour (Corentin KACZKA) et 1 voix contre (Thierry PAMART)

Point n°2 - Recomposition des commissions communales

Considérant le refus de Monsieur Jean-Marie DELANNOY et de Madame Delphine ZAGACKI de voter à main levée, il est procédé au vote à bulletins secrets pour la recomposition des commissions communales.

Concernant la commission « informations », siègent à l'origine :

- Pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » : Messieurs André LEGER, Alain ROLLOS, Claude SOMBRIN et Madame Emmanuelle MADOUX.
- Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » : Madame Delphine ZAGACKI
- Pour la liste « *L'Alternative Lewardoise* » : Monsieur Corentin KACZKA

Est procédée à l'élection de 2 sièges à pourvoir pour le groupe « *Continuons ensemble pour Lewarde* » au sein de ladite commission qui présente 2 candidats : Jean-Claude DUBRUNQUEZ et Nina LAHSEN. Monsieur Corentin KACZKA pour la liste « *L'alternative lewardoise* » souhaite conserver son siège, tout comme Madame Delphine ZAGACKI pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* ».

Résultat du vote à bulletins secrets :

Nina LAHSEN / Jean-Claude DUBRUNQUEZ : 15 - Delphine ZAGACKI : 2 - Blancs : 1 - Nuls : 1

Ont été élus pour le groupe « *Continuons ensemble pour Lewarde* » Monsieur Jean-Claude DUBRUNQUEZ et Madame Nina LAHSEN.

Concernant la commission « Travaux », siègent à l'origine :

- Pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » : Messieurs Jean-Claude DUBRUNQUEZ, André LEGER, Claude SOMBRIN, Alain ROLLOS, Jean-Michel MOREAU, et Madame Nina LAHSEN.
- Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » : Madame Delphine ZAGACKI et Monsieur Jean-Marie DELANNOY
- Pour la liste « *L'Alternative Lewardoise* » : Thierry PAMART

Les sièges sont pourvus pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » et pour celle de « *L'Alternative lewardoise* ». Il est procédé à l'élection du siège restant pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* ».

Résultat du vote à bulletins secrets :

Tour 1 : Delphine ZAGACKI : 4 – Jean-Marie DELANNOY : 4 - Blancs : 8 - Nuls : 3

Tour 2 : Delphine ZAGACKI : 12 – Jean-Marie DELANNOY : 4 - Blancs : 3



Ville de Lewarde

Delphine ZAGACKI a été élue pour le groupe « *Pour Lewarde, un nouvel élan* ».

- **Concernant la commission « Fêtes et cérémonies », siègent à l'origine :**

- Pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » : Mesdames Nina LAHSEN, Marie-Jeanne TAUSSIN, Nathalie KAROLEWICZ, Virginie FOURMAUT, Emmanuelle MADOUX, et Messieurs Claude SOMBRIN et Cédric CAUPIN.
- Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » : aucun membre
- Pour la liste « *L'Alternative Lewardoise* » : aucun membre

Emmanuelle MADOUX démissionne de la commission au nom du groupe « *Continuons ensemble pour Lewarde* ». Est procédée à l'élection de 2 sièges à pourvoir ; 1 pour le groupe « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » et 1 pour le groupe « *L'alternative lewardoise* ». Corentin KACZKA se porte candidat pour la liste « *L'alternative lewardoise* » et Delphine ZAGACKI pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* ». Chaque conseiller municipal dispose donc de 2 bulletins à remplir selon son choix pour élire 1 membre dans chacun des 2 groupes d'opposition.

Résultat du vote à bulletins secrets :

Thierry PAMART : 1 – Corentin KACZKA : 11

Delphine ZAGACKI : 4 - Jean-Marie DELANNOY : 6

Blancs : 13 - Nuls : 3

Sont donc élus pour le groupe « *L'alternative lewardoise* » Monsieur Corentin KACZKA et pour le groupe « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » Monsieur Jean-Marie DELANNOY.

- **Concernant la commission « Jeunesse », siègent à l'origine :**

- Pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » : Messieurs Claude SOMBRIN, Jean-Claude DUBRUNQUEZ, Mesdames Nina LAHSEN, Emmanuelle MADOUX, Virginie FOURMAUT et Amandine DUQUESNOY.
- Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » : aucun membre
- Pour la liste « *L'Alternative Lewardoise* » : aucun membre

Les sièges sont tous pourvus pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* ». Est procédée à l'élection de 2 sièges à pourvoir ; 1 pour le groupe « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » et 1 pour le groupe « *L'alternative lewardoise* ». Corentin KACZKA se porte candidat pour la liste « *L'alternative lewardoise* » et Delphine ZAGACKI pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* ». Chaque conseiller municipal dispose donc de 2 bulletins à remplir selon son choix pour élire 1 membre dans chacun des 2 groupes d'opposition.

Résultat du vote à bulletins secrets :

Delphine ZAGACKI : 4 – Jean-Marie DELANNOY : 2

Corentin KACZKA : 11

Blancs : 8 - Nuls : 13

Sont donc élus pour le groupe « *L'alternative lewardoise* » Monsieur Corentin KACZKA et pour le groupe « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » Madame Delphine ZAGACKI.

- **Concernant la commission « Vie associative », siègent à l'origine :**

- Pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » : Mesdames Jeanne-Marie DELMAIRE, Emmanuelle MADOUX, Amandine DUQUESNOY, Virginie FOURMAUT, Nina LAHSEN et Monsieur Alain ROLLOS.
- Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » : Jean-Marie DELANNOY et Delphine ZAGACKI
- Pour la liste « *L'Alternative Lewardoise* » : aucun membre

Les sièges sont tous pourvus pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* ». Il reste 2 sièges à pourvoir ; 1 pour le groupe « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » et 1 pour le groupe « *L'alternative lewardoise* ». Les membres du Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin à bulletins secrets pour cette commission.

La liste « *L'alternative lewardoise* » décide de ne pas présenter de candidat. Le siège reste donc vacant. Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* », Monsieur Jean-Marie DELANNOY représentera son groupe, Madame Delphine ZAGACKI laissant sa place.

- **Concernant la commission « Environnement », siègent à l'origine :**

- Pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » : Messieurs André LEGER, Alain ROLLOS, Jean-Claude DUBRUNQUEZ, et Jean-Michel MOREAU.
- Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » : Jean-Marie DELANNOY et Delphine ZAGACKI
- Pour la liste « *L'Alternative Lewardoise* » : aucun membre

Est procédée à l'élection de 2 sièges à pourvoir pour le groupe « *Continuons ensemble pour Lewarde* » qui présente les candidatures de Mesdames Emmanuelle MADOUX et Amandine DUQUESNOY, d'un siège à pourvoir pour le groupe « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » qui propose la candidature de Jean-Marie DELANNOY et d'un siège à pourvoir pour le groupe « *L'alternative lewardoise* » qui propose la candidature de Thierry PAMART.

Monsieur Thierry PAMART, Madame Delphine ZAGACKI et Monsieur Jean-Marie DELANNOY ne souhaitent pas que les sièges soient pourvus par un vote à main levée. Il est donc procédé à nouveau à un scrutin à bulletins secrets. Chaque conseiller municipal dispose donc de 4 bulletins à remplir selon son choix pour élire les 4 membres précités.



Ville de Lewarde

Résultat du vote à bulletins secrets :

Emmanuelle MADOUX : 15 - Amandine DUQUESNOY : 16
Delphine ZAGACKI : 1 - Jean-Marie DELANNOY : 4
Corentin KACZKA : 1 - Thierry PAMART : 4
Blancs : 15 - Nuls : 20

Sont donc élus pour le groupe « *Continuons ensemble pour Lewarde* » Mesdames Emmanuelle MADOUX et Amandine DUQUESNOY, pour le groupe « *L'alternative lewardoise* » Monsieur Thierry PAMART et pour le groupe « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » Monsieur Jean-Marie DELANNOY.

- **Concernant la commission « Citoyenneté », siègent à l'origine :**

- Pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » : Messieurs Alain ROLLOS, André LEGER, Jean-Claude DUBRUNQUEZ, Cédric CAUPIN et Mesdames Amandine DUQUESNOY et Virginie FOURMAUT.
- Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » : Jean-Marie DELANNOY et Delphine ZAGACKI
- Pour la liste « *L'Alternative Lewardoise* » : aucun membre

Les sièges sont tous pourvus pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* ». Est procédée à l'élection de 1 siège à pourvoir pour le groupe « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » qui propose la candidature de Monsieur Jean-Marie DELANNOY et d'un siège à pourvoir pour le groupe « *L'alternative lewardoise* » qui propose la candidature de Monsieur Corentin KACZKA. Chaque conseiller municipal dispose donc de 2 bulletins à remplir selon son choix pour élire 1 membre dans chacun des 2 groupes d'opposition.

Résultat du vote à bulletins secrets :

Delphine ZAGACKI : 9 - Jean-Marie DELANNOY : 4
Thierry PAMART : 1 - Corentin KACZKA : 8
Blancs : 6 - Nuls : 10

Sont donc élus pour le groupe « *L'alternative lewardoise* » Monsieur Corentin KACZKA et Madame Delphine ZAGACKI pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* ».

Point n°3 - Retrait d'une délibération – Désignation des délégués au SCOT Grand Douaisis

Considérant le courrier reçu le 28 avril 2021 par Monsieur le Sous-Préfet de Douai, nous rappelant que le mode de désignation des délégués à ce comité syndical est fixé par l'article 3 des statuts du syndicat stipulant que « *Le comité syndical est composé de délégués élus par les assemblées délibérantes de ses membres* », et considérant que le SCOT Grand Douaisis comporte 2 membres ; la communauté d'agglomération « Douaisis Agglo » et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et que ce sont donc uniquement ces 2 institutions qui nomment leur délégué(e)s au sein de ce syndicat, il a été proposé aux membres du Conseil Municipal de retirer la délibération votée en séance du 15 juin 2020. Monsieur Corentin KACZKA n'étant pas membre de l'assemblée à la date à laquelle cette délibération a été votée décide de ne pas prendre part au vote.

Résultat du vote :

Pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » : 15 voix pour - Pour la liste « *L'Alternative Lewardoise* » : 1 voix pour (Thierry PAMART) - Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » : 2 abstentions

Point n°4 - Retrait d'une délibération – Désignation des délégués au SMTD

Considérant le courrier reçu le 30 avril 2021 par Monsieur le Sous-Préfet de Douai, nous rappelant que le mode de désignation des délégués à ce comité syndical est fixé par l'article 5 des statuts du syndicat stipulant que « *Chaque membre du syndicat élit ses délégués dans les conditions législatives et réglementaires en vigueur* », et considérant que le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis comporte 2 membres ; la communauté d'agglomération « Douaisis Agglo » et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et que ce sont donc uniquement ces 2 institutions qui nomment leur délégué(e)s au sein de ce syndicat, il a été proposé aux membres du Conseil Municipal de retirer la délibération votée en séance du 15 juin 2020.

Monsieur Corentin KACZKA n'étant pas membre de l'assemblée à la date à laquelle cette délibération a été votée décide de ne pas prendre part au vote.

Résultat du vote :

Pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » 15 voix pour - Pour la liste « *L'Alternative Lewardoise* » : 1 voix pour (Thierry PAMART) - Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » : 2 abstentions

Point n°5 - Désignation de représentants agence d'ingénierie départementale Inord

Vu la délibération du Conseil municipal d'adhésion à l'agence iNord, et considérant la présentation par le groupe « *Continuons ensemble à Lewarde* » de Denis MICHALAK en qualité de délégué titulaire et de Alain ROLLOS en qualité de délégué suppléant pour les représenter au sein de l'agence iNord.

Résultat du vote :

Pour la liste « *Continuons ensemble pour Lewarde* » 15 voix pour - Pour la liste « *L'Alternative Lewardoise* » : 1 voix pour (Corentin KACZKA), 1 abstention (Thierry PAMART) - Pour la liste « *Pour Lewarde, un nouvel élan* » : 2 voix contre



Point n°6 – Vote du compte administratif 2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2020
Section de fonctionnement

Dépenses		
Chapitre	Article	Réalisé
11	Charges à caractère général	487 477.77 €
12	Charges de personnel	870 659.31 €
14	Atténuations de produits	73 797.00 €
22	Dépenses imprévues fonc	- €
65	Autres charges gestion courante	239 635.45 €
66	Charges financières	55 748.45 €
67	Charges exceptionnelles	960.00 €
TOTAL	Dépenses	1 728 277.98 €

Recettes		
Chapitre	Article	Réalisé
13	Atténuations de charges	226 499.74 €
73	Impôts et taxes	1 026 992.32 €
74	Dotations et participations	776 907.88 €
75	Autres produits gestion courante	22 705.92 €
77	Produits exceptionnels	1 787.79 €
TOTAL	Recettes	2 054 893.65 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2020
Section d'investissement

Dépenses		
Chapitre	Article	Réalisé
16	Remboursement d'emprunts	€ 107 563.20
20	Immobilisations incorporelles	€ 490.80
21	Immobilisations corporelles	€ 70 562.41
TOTAL	Dépenses	€ 178 616.41

Recettes		
Chapitre	Article	Réalisé
1068	Excédents de fonctionnements capitalisés	€ 156 940.53
10	Dotations fonds divers et réserves	€ 1 966.19
13	Subventions d'investissement	€ 38 266.00
TOTAL	Recettes	€ 197 172.72

Considérant que le Conseil Municipal a souhaité, à l'unanimité, procéder au scrutin à main levée pour la désignation du Président, Considérant que le groupe « Continuons ensemble pour Lewarde » propose la candidature de Jeanne-Marie DELMAIRE et que sa candidature a fait l'objet d'un vote unanime du Conseil Municipal, Considérant la lecture de la présentation générale du compte administratif 2020 par Madame Jeanne-Marie DELMAIRE, Considérant que Monsieur le Maire ne peut participer au vote du compte administratif,

Résultat du vote :

Pour la liste « Continuons ensemble pour Lewarde » : 14 voix pour - Pour la liste « Pour Lewarde, un nouvel élan » : 2 abstentions - Pour la liste « L'Alternative Lewardoise » : 2 voix pour

Point n°7 – Vote du compte de gestion 2020

Considérant la présentation des chiffres du compte de gestion dans le document établi par la Direction générale des finances publiques – Trésorerie d'Aniche, qui sont les mêmes que ceux du compte administratif.

COMPTE DE GESTION 2020		
Section de fonctionnement		
Dépenses		
Chapitre	Article	Réalisé
11	Charges à caractère général	487 477.77 €
12	Charges de personnel	870 659.31 €
14	Atténuations de produits	73 797.00 €
22	Dépenses imprévues fonc	- €
65	Autres charges gestion courante	239 635.45 €
66	Charges financières	55 748.45 €
67	Charges exceptionnelles	960.00 €
TOTAL	Dépenses	1 728 277.98 €
Recettes		
Chapitre	Article	Réalisé
13	Atténuations de charges	226 499.74 €
73	Impôts et taxes	1 026 992.32 €
74	Dotations et participations	776 907.88 €
75	Autres produits gestion courante	22 705.92 €
77	Produits exceptionnels	1 787.79 €
TOTAL	Recettes	2 054 893.65 €

COMPTE DE GESTION 2020		
Section d'investissement		
Dépenses		
Chapitre	Article	Réalisé
16	Remboursement d'emprunts	107 563.20 €
20	Immobilisations incorporelles	490.80 €
21	Immobilisations corporelles	70 562.41 €
TOTAL	Dépenses	178 616.41 €
Recettes		
Chapitre	Article	Réalisé
1068	Excédents de fonctionnements capitalisés	156 940.53 €
10	Dotations fonds divers et réserves	1 966.19 €
13	Subventions d'investissement	38 266.00 €
TOTAL	Recettes	197 172.72 €

Résultat du vote :

Pour la liste « Continuons ensemble pour Lewarde » 15 voix pour - Pour la liste « L'Alternative Lewardoise » : 2 voix pour - Pour la liste « Pour Lewarde, un nouvel élan » : 2 abstentions.

Point n°8 – ALSH Fixation de la rémunération des animateurs

• **Centre aéré de Printemps :**

Devant les déclarations tardives du Président de la République décrétant une troisième période de confinement, nous avons dû annuler au dernier moment le centre aéré de printemps. Cependant, les animateurs étaient déjà bien actifs à la préparation des animations. Il est proposé de verser à chacun une enveloppe financière de 30€.



Ville de Lewarde

• Centre aéré d'été :

Il se tiendra du 7 au 30 juillet prochain de 10h à 17h30. Les animateurs(trices) seront recruté(e)s en contrat d'engagement éducatif avec un fixe à la journée.

Catégorie	Traitement brut 2020	Proposition traitement brut 2021
BAFD	1960 € (20j de fonctionnement, soit 98€/j)	1800 € (18j de fonctionnement, soit 100€/j)
Sous-Directeur	1500 € (20j de fonctionnement, soit 75€/j)	1386 € (18j de fonctionnement, soit 77€/j)
BAFA	1300 € (20j de fonctionnement, soit 65€/j)	1206 € (18j de fonctionnement, soit 67€/j)
Stagiaire	1160€ (20j de fonctionnement, soit 58€/j)	1080 € (18j de fonctionnement, soit 60€/j)
Non breveté	980€ (20j de fonctionnement, soit 49€/j)	900 € (18j de fonctionnement, soit 50€/j)
Nuitée camping	30€ / nuit	30€ / nuit
Réunions préparatoires (3 réunions prévues)	10€ / réunion	10€ / réunion

Résultat du vote :

Pour la liste « Continuons ensemble pour Lewarde » 15 voix pour - Pour la liste « L'Alternative Lewardoise » : 2 voix pour - Pour la liste « Pour Lewarde, un nouvel élan » : 2 voix pour

Point n°9 - Remboursement d'arrhes suite à une annulation de location de la salle des fêtes par un particulier

Monsieur le Maire indique que la municipalité a été saisie d'une demande de remboursement de la part de Monsieur Alain BAJEUX pour un montant de 30€.

Résultat du vote :

Pour la liste « Continuons ensemble pour Lewarde » : 15 voix pour - Pour la liste « L'Alternative Lewardoise » : 2 voix pour - Pour la liste « Pour Lewarde, un nouvel élan » : 2 voix pour

Point n°10 - Transfert de compétence en matière de planification urbaine locale CCCO

Souhaitant conserver la maîtrise urbanistique de notre territoire communal, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer contre le transfert de compétence en matière de planification urbaine au bénéfice de la Communauté de Communes.

Résultat du vote :

Pour la liste « Continuons ensemble pour Lewarde » 15 voix pour - Pour la liste « L'Alternative Lewardoise » : 2 voix pour - Pour la liste « Pour Lewarde, un nouvel élan » : 2 voix pour

Point n°11 - Liste des jurés de la Cour d'Assises du Nord pour l'année 2022

Les membres du Conseil Municipal ont tiré au sort 6 personnes : Ophélie DELHAYE – Francine VAN CAPPELEN – Nathalie HENOCQ – Dimitri HENOCQ – Dimitri LEMAIRE – Domenico MELLA – Mathilde SERPAUD

Informations et questions diverses

Ont été évoqués les points suivants :

- Service énergie du SCOT
- Révision du règlement d'utilisation du parc du château et du bois de Lewarde
- Installation du Conseil municipal des enfants

En amont du conseil municipal, le groupe d'opposition « Pour Lewarde, un nouvel élan » a souhaité par écrit que soient évoquées les thématiques suivantes :

- Groupement de commandes relatif à la reliure des actes
- La révision du Plan Local d'Urbanisme
- Brigade du lien social
- Recyclage des masques chirurgicaux
- Critères de sélection du camp d'ados

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil Municipal à 22h28.
A Lewarde, le 3 juin 2021.

Denis MICHALAK
Maire